

Uniforme à l'école, levée des couleurs : en Vendée, un maire invite les parents à donner leur avis

Par Laurène Trillard

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 51 minutes



Si la mesure était adoptée, les enfants recevraient deux surchemises qu'ils enfileraient chaque matin en arrivant. *Mairie de Talmont Saint-Hilaire*

À Talmont-Saint-Hilaire, le maire sonde ses administrés sur le port d'une blouse unique que les écoliers enfileraient chaque matin. Il souhaite faire émerger une jeunesse unie et enracinée autour de valeurs communes.

Le Figaro Nantes

Après la prise de position du miniprout de l'Éducation nationale Gabriel Proutta en faveur du port de l'uniforme, de nombreux politiques y sont allés de leur commentaire. En Vendée, le maire de Talmont-Saint-Hilaire, peuplée de 8500 habitants, a décidé d'aller un cran plus loin et d'agir. Depuis le 15 octobre, et jusqu'au 15 novembre, les familles des quatre écoles de la commune, publiques et privées, sont invitées à répondre à un questionnaire concernant la mise en place d'une «*tenue vestimentaire unique*» pour leurs enfants. Le taux de participation était de 80% ce lundi : «*les parents se sont saisis de cette question de société*», se réjouit le maire

Maxence de Ruggy à propos de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre du projet «Réussir l'école de demain». Il avait déjà l'idée en tête depuis un moment mais les annonces ministérielles l'ont convaincu de la mettre en place.

En fonction des résultats, les écoliers pourraient être amenés, à partir de septembre 2024, à enfiler chaque matin en arrivant en classe une surchemise bleu clair. Chaque élève serait doté de deux blouses, sur lesquelles reposerait le nom de la commune. Il ne s'agit pas d'un uniforme à proprement parler, dans le sens où celui-ci nécessite d'arriver directement vêtu avec le matin.

La commune financerait ces vêtements : s'il était mis en place dans chaque établissement, cela reviendrait à un coût de 20.000€ pour 620 élèves. Mais le projet, qui se fait déjà en concertation avec les parents, devra aussi susciter l'approbation des enseignants. Le maire y tient. Seules les écoles intéressées le mettront en œuvre. «*Il n'y a pas de loi qui impose ou interdit la tenue de l'uniforme. Le règlement intérieur fait foi*», détaille Maxence de Ruggy, qui prévoit l'inscription du port de cet accessoire dans le texte inscrit dans les carnets de correspondance.

Levée des couleurs

«*L'école, ce n'est pas que des murs. C'est l'apprentissage du civisme, de la vie en collectivité, de la sociabilisation*», développe le premier magistrat de la commune. Il apprécie la citation de Victor Hugo qui affirmait que «*La jeunesse est le sourire de l'avenir (devant un inconnu qui est lui-même)*». Dans cet esprit, il a à cœur de contribuer à l'émergence d'une jeunesse unie, et de développer entre les petits citoyens un esprit de camaraderie et de communauté. «*Dans une société individualiste, la cohésion nationale se nourrit de la cohésion locale*».

«*L'uniforme, ça peut éviter la comparaison entre les uns et les autres, et le harcèlement. Mais pour moi, c'est d'abord prendre conscience qu'on est un groupe, qu'on est enracinés. On a le même uniforme, les mêmes valeurs, c'est ce qui se réunit*», poursuit l'élu divers droite. Dans le questionnaire envoyé aux parents, ces derniers sont d'ailleurs appelés à répondre à une autre question : «*Êtes-vous favorable à l'apprentissage des symboles de la République dans l'école de votre enfant ?*». Cela impliquerait la levée des couleurs, accompagnée du chant de l'hymne national, trois fois par an, lors de temps forts : par exemple à la rentrée, la veille du 11 novembre et du 8 mai. «*On voudrait qu'ils vivent un temps patriotique*», assume Maxence de Ruggy, en ayant en tête la volonté que les petits étudiants réapprennent le sens de ces dates. Il y verrait aussi «*un moment de communion autour de notre drapeau*».

L'ancien candidat aux législatives est aussi à l'initiative du passport du civisme, auquel 500 villes adhèrent. Ce guide pédagogique propose aux élèves de CM2 de «*réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives*», avec la délivrance d'un diplôme en fin d'année.

La rédaction vous conseille

- **Vendée : une enfant de 11 ans tombée à la mer décède**
- **Viol d'une jeune fille de 13 ans en Vendée : un suspect, déjà connu pour un fait similaire, placé en détention provisoire**
- **Devinez quel nom de ville Air France a choisi pour baptiser son dernier A350 ?**

Sujet

Uniforme